

L'éditorial de Frédéric Souillot
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

AUGMENTATIONS DE SALAIRES : DU CONCRET ET VITE!

En réponse à la mobilisation massive du 5 novembre, qui a réuni plus d'un million et demi de manifestants, le Premier ministre a convié pour la première fois les organisations syndicales de la fonction publique à une réunion le vendredi 13 novembre.

La déception était grande à l'issue de la réunion. Les annonces gouvernementales ne répondent toujours pas à l'urgence salariale. La priorité est au dégel immédiat et à la revalorisation significative de la valeur du point d'indice. Sur ce sujet essentiel, toujours rien! Or, des mesures ponctuelles ou limitées concernant les bas de grilles ne peuvent tenir lieu de réponse générale à la perte de pouvoir d'achat et au tassement des grilles.

Celles et ceux qui se sont mobilisés le 17 novembre l'ont rappelé dans la rue. Les agents publics ne peuvent être les laissés-pour-compte et servir de variable d'ajustement aux politiques d'austérité budgétaire.

Quand il s'agit de faire le plein de carburant ou de remplir le frigo, le prix est le même que l'on soit salarié du privé, agent du service public, étudiant, demandeur d'emploi ou retraité!

C'est la raison pour laquelle FO revendique des mesures salariales fortes pour les agents de la fonction publique : le dégel du point d'indice est la première mesure urgente à prendre! Ce point est bloqué pour la quatrième année consécutive tandis que les pertes de pouvoir d'achat cumulées approchent les 30% pour les agents publics depuis 2000 et la progression des carrières est bloquée dans les trois versants de la fonction publique.

Les agents publics méritent des réponses immédiates, générales et durables. École, hôpital, police, finances, défense..., les agents assurent des missions indispensables. Qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires, de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, salariés de la Sécurité sociale ou de France Travail, les personnels doivent pouvoir bénéficier d'une rémunération à la hauteur de leurs missions et de leur engagement au service de la population.

NOUS NE LÂCHERONS PAS LA PRESSION

Dans le privé, un coup de pouce au Smic a été décidé ainsi que l'ouverture de négociations flash dans les branches. Afin de dynamiser concrètement les négociations et d'améliorer le pouvoir d'achat des salariés, Force Ouvrière a obtenu gain de cause pour sa revendication avec la parution du décret sur la conditionnalité des exonérations de cotisations sociales lié à la conformité de la branche au Smic. Nous ne lâcherons pas la pression. Un nouveau point sur les négociations en cours sera fait mi-décembre. FO restera vigilante et veillera à ce que les engagements pris soient tenus, pour que des hausses de salaires soient visibles sur les fiches de paye rapidement!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr